

Le Chiffre Déchaîné

Bulletin d'information CGT des salarié-e-s de l'expertise comptable et du commissariat aux comptes n°151

Au-delà de la lutte des places pour la présidence du Conseil de l'Ordre, point de salut!

La CPPNI des Experts-Comptables et Commissaires aux comptes s'est réunie le 6 novembre 2020 avec toujours le même ordre du jour depuis plusieurs mois :

- 1. Point à date sur l'échec de la négociation de l'accord de formation.
- 2. Début de la négociation sur l'égalité professionnelle.
- 3. Début des échanges sur la négociation sur les conditions de travail.

Depuis plusieurs réunions, le peu d'avancées et surtout l'absence totale de positionnement et d'engagement du patronat sur ces sujets montrent bien que les priorités sont ailleurs. Tous les mois on se réunit sur ces sujets pour dire qu'il est important d'organiser des réunions pour en discuter. Intéressant non ? Ce faisant, c'est la certitude qu'on n'avance jamais!

Si on nous expliquait que c'était fait à escient, on ne serait pas étonnés!

Ce qu'il faut comprendre c'est qu'en toile de fond, il y a les élections pour la présidence du Conseil de l'Ordre. Alors on comprend bien que la situation de la branche professionnelle ne pèse pas lourd pour le patronat en comparaison de leur lutte des places.

Bref trop c'est trop! La CGT a donc tapé du poing sur la table et, devant le ministère, demandé officiellement à ce que nos fonctionnements soient remis à plat avec le soutien des autres organisations syndicales. Nous avons donc convoqué une réunion sur le champ spécifique de l'emploi et des compétences.

Pour autant ce n'est qu'une demi-victoire.

Le patronat s'est assuré de maintenir les financements qui lui revenaient. Nous avons voulu suspendre le financement donné aux entreprises sur le diplôme d'expert-comptable tant que nous n'avions pas pu mettre à plat la situation de tous les autres salariés.

Mais là par contre, on n'a pas été suivis. Faut dire que demander des réunions supplémentaires ça mange moins de pain que de rentrer dans le dur.

A suivre...



Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à fsetud@cgt.fr avec la mention « *Experts-Comptables* »

Fédération CGT des Sociétés d'Etudes

Case 421 – 263, rue de Paris – 93514 MONTREUIL Cedex – Tél : 01 55 82 89 41 – Fax : 01 55 82 89 42 Courriel : fsetud@cgt.fr – Site Internet : www.soc-etudes.cgt.fr